

Zeitschrift:	Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France
Herausgeber:	Le messager suisse de France
Band:	11 (1965)
Heft:	12
Rubrik:	Activités et présence des Suisses en France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Activités et présence des Suisses en France

BORDEAUX

La « saison » 1965-66 a commencé au Club Suisse de Bordeaux.

Le samedi 6 novembre, dans l'après-midi, avait lieu une réunion d'information animée par M. Berthod, Consul général, et par M. le Professeur Albert Michot.

Le lendemain, c'était un repas choucroute auquel prenait part une centaine de personnes, parmi lesquelles se trouvaient de nombreux amis français, dont plusieurs membres de l'A.P.G.I.S.

Au dessert, le Président, M. Henri Belvisotti, nous présenta M. Frei, de Lucerne, nouveau venu au Consulat général, et remit à M. Kramer, notre sympathique et fidèle cuisinier, une « chomme-souvenir », témoignage de notre reconnaissance, en assurant qu'il n'avait pu trouver, au cours de ses nombreux voyages, aucune choucroute qui égalât celle que l'on déguste au Club Suisse de Bordeaux.

M. le Consul général, après un discours agrémenté d'un peu d'histoire suisse, projeta des vues en couleur sur le Tessin, accompagnées d'un commentaire abondant et très documenté. Nous avons pu ainsi admirer à nouveau ce beau canton helvétique, avec ses paysages enchan-

teurs faits de lacs magnifiques entourés de montagnes, et ses pittoresques églises aux richesses artistiques souvent insoupçonnées.

L'après-midi se poursuivit avec le loto traditionnel dont les gagnants emportèrent de splendides bourriches. Puis les joueurs de jass et de bridge s'installèrent autour des tables pour d'interminables parties.

R. M.

☆ ☆ ☆

Le Club Suisse a repris son activité par une séance d'informations, au cours de laquelle le Consul Général, après un rappel des principaux événements survenus dans notre pays, fit un important exposé résumant les multiples observations provoquées par le débat ouvert aux Journées des Suisses à l'étranger sur la présence de la Suisse dans le monde.

Pour sa part, M. Michot donna tout d'abord des nouvelles sportives, sans omettre d'indiquer que la Suisse, à la suite de compétitions régulièrement organisées, avait obtenu le titre de champion du monde de pétanque. Il signala, en outre, la parution de nouveaux livres sur notre pays en citant quelques extraits de celui consacré à l'humour des Suisses.

Le lendemain, dimanche, une choucroute traditionnelle réunissait plus de 100 personnes qui eurent l'heureuse surprise d'entendre une causerie de notre Consul Général, M. Berthod, sur le Tessin, où il venait de récolter une nouvelle moisson de photographies en couleur. Il sut ajouter, à la poésie des paysages, la découverte d'œuvres d'art trop peu connues et qui ornent beaucoup d'églises de ce canton, d'où émigrèrent tant d'artistes qui se consacrèrent, non seulement à la fresque, mais surtout au stuc et au baroque. C'était un véritable engagement à de futures vacances au Tessin qui fut fort apprécié des auditeurs.

UN SUISSE DE PARIS DEVIENT MINISTRE EN 1848

C'est l'histoire de la nomination et du rappel de Joseph Hyacinthe Barman que notre Consul général Berthod à Bordeaux a retracée, après de patientes et précises recherches, pour la Société d'Histoire du Valais Romand et le volume publié à l'occasion du cent-cinquantième anniversaire de la réunion du Valais à la Suisse.*

Cet émigré valaisan, à la suite d'événements politiques, s'est fixé à Paris où il travaille en banque. Demeuré fidèle aux idées libérales de l'époque, il est le porte-parole de la Colonie suisse de Paris pour saluer le Gouvernement Provisoire à l'Hôtel de Ville. 333 compatriotes signent alors une pétition à la Diète fédérale pour demander la nomination de Barman comme chargé d'affaires de Suisse en succession du ministre de Tschanz décédé en novembre 1847.

Le Directoire fédéral le nomme le 22 mai 1848. On trouve dans l'étude de M. Berthod de très intéressantes données sur l'importance et la composition de la colonie suisse et des témoignages de l'intransigeance de Barman lors du rétablissement de l'Empire.

Attaqué par de jaloux politiques, il donna sa démission le 30 juillet 1857 et demeure suisse à l'étranger jusqu'au siège de Paris en 1870.

La figure de J.-H. Barman mériterait une biographie plus complète mais notre Consul général précise bien que son intention n'était que de présenter l'homme en tant que premier diplomate valaisan au service de la Confédération.

Il faut le féliciter de cette étude dont la lecture, amusante parfois mais si précise, nous rappelle la coquetterie que M. Berthod met toujours en ses écrits comme en ses dires, à exprimer en souriant les problèmes les plus ardus et les plus sérieux.

* « Annales Valaisannes », 2^e série, t. XIII, 1965.

PARIS

LE CARNET DU MESSAGER

Nous avons le plaisir de vous annoncer le mariage de Jeanne AUGSBURGER avec Aldo BECKERT, qui a eu lieu le 13 novembre 1965 en l'église Saint-Jean-Baptiste à Neuilly-en-Sullias (Loiret).

Toutes nos félicitations (Réd.).

AVIS

LEGS DE M^{me} VEUVE EMILE ALLEMANDI DESTINE A DOTER CHAQUE ANNEE UNE JEUNE FILLE DE NATIONALITE SUISSE

Somme annuellement disponible, environ 1.400 F

M^{me} Emile Allemandi, de Basel-Augst (Bâle-Campagne), a eu la charitable pensée de léguer une somme de 40.000 francs, dont les intérêts doivent être employés à doter chaque année, à Paris, une jeune fille de nationalité suisse, afin de lui permettre de se marier ou de s'établir.

A teneur d'une note explicative

annexée à son testament, M^{me} Emile Allemandi a mis à son legs les conditions principales suivantes :

1° Les jeunes filles appelées à en bénéficier pourront être de n'importe quelle religion ;

2° On donnera la préférence aux personnes âgées de 17 à 30 ans ;

3° On n'exclura pas nécessairement les malheureuses à qui l'abandon et la misère, le manque de famille et de direction auraient fait commettre quelque faute et qui seraient restées dignes de commisération et d'intérêt et promettraient de rentrer dans le bon chemin ;

4° Il sera dressé un contrat de mariage protégeant les apports de la femme ;

5° Les dons ne seront jamais fractionnés, afin de procurer aux bénéficiaires une de ces grandes joies faisant date dans toute leur existence ;

6° La remise de l'apport aura lieu le jour du mariage, qui devra être célébré au plus tard le 31 mai de chaque année. Une médaille, portant

d'un côté les armoiries de la Confédération suisse et de l'autre le nom de la jeune fille, la date du mariage et le nom de M. et M^{me} Allemandi, sera remise à l'intéressée à cette occasion.

Le Conseil fédéral, chargé de la gestion du capital laissé par M^{me} Allemandi, a chaque année à disposer, à partir du 31 mars, d'une somme d'environ 1.500 francs.

La bénéficiaire du legs est désignée par une Commission spécialement constituée à cet effet ; celle-ci examine les demandes en observant, cela va sans dire, la plus entière discrétion.

La Commission chargée de désigner la bénéficiaire du legs Allemandi est composée actuellement de :

M. F. Lampart, Président, 11, Bd Davout, Paris, 20°.

M. A. Beyeler, 29, rue de Fontenay, Vincennes (Seine).

M. A. Senn, 10, rue du Général-Foy, Paris, 8°.

Toutes les demandes doivent être adressées exclusivement à l'un de MM. les Membres de la Commission.

«Home» pour Suisses de l'étranger à Dürrenesch

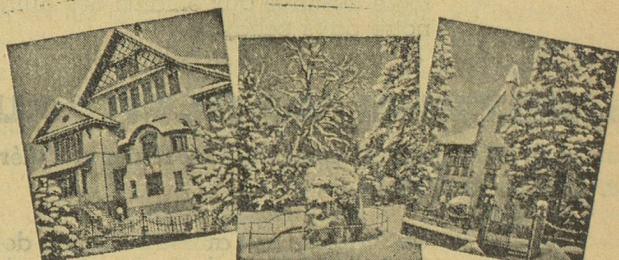
Le «petit village» dans le village

Argovie / Suisse



Sigmund Freudenberg, Berne, 1745 — 1801 Hospitalité

Le «Home» est ouvert toute l'année



Demandez des prospectus et le programme du «Home» à votre consulat ou directement au Secrétariat du «Home» pour Suisses de l'étranger à Dürrenesch (Argovie / Suisse)

Programme du «Home»

1. Stages d'études au «Home» (Centre d'étudiants)
2. Le «Home» pour les Suisses qui rentrent définitivement de l'étranger et pour l'émigration
3. Le «Home» et les vacances à la campagne en toute saison



«Home» pour Suisses de l'étranger ... un pied-à-terre dans la patrie